



### Une équipe pluridisciplinaire

Nous avons dans l'équipe :

- pédopsychiatre
- psychomotricienne
- psychologue
- assistante sociale
- infirmière
- puéricultrice
- cadre de santé
- secrétaire

# Equipe mobile de périnatalité de l'Audomarois

## Contactez-nous

@ : [empp.audomarois.vla@ghttpsy-npdc.fr](mailto:empp.audomarois.vla@ghttpsy-npdc.fr)

N°: 03.21.39.38.39

Du Lundi au Vendredi

9h-12h30 / 13h15-17h15



## À propos de nous

### Pour qui ?

Pour toutes les personnes rencontrant une difficulté passagère ou des troubles psychologiques plus importants, [du désir de grossesse au 3 ans de l'enfant](#)

### Autour de la grossesse

- IVG, IMG, Deuil périnatal
- Annonce de malformation
- Babyblues, dépression du post partum
- Menace d'accouchement prématuré, grossesse difficile,...

### Autour de la naissance

- Prévention et soins
- Déni de grossesse
- Accouchement difficile
- Difficulté d'interactions parents-enfants
- Anxiété, pensées négatives

### Si votre enfant présente

- Des troubles du sommeil, de l'alimentation, du tonus, de la relation,...
- Intolérance à la frustration
- Epuisement parental
- Angoisse de la séparation



Deuil  
Aides  
Pleurs  
Violence  
Dépression  
Difficultés  
Sommeil  
Parents  
Alimentation  
Bébé  
Projet de naissance  
Parentalité  
Informations  
Père  
Mère  
Soutien  
Fatigue  
Annonce  
Changement de vie  
Conflit  
Argent  
Parents  
Joie  
Accompagnement  
Paternité  
Maternité  
Peur  
Amour  
Attachement

Et tant d'autres sujets qui peuvent être abordés avec nous...  
**N'hésitez plus, venez nous rencontrer !**

### Nous pouvons vous proposer :

De façon individuelle ou en groupe, en consultation ou en visite à domicile, les prises en charges sont différentes et adaptables selon les situations.

### Prise en charge :

Nous intervenons sur le secteur de Saint Omer et d'Aire sur la Lys, soit un total de 95 communes.

Nous travaillons avec de nombreux partenaires comme les structures de soins, la PMI, les dispositifs accueillant les parents et les jeunes enfants, et beaucoup d'autres !

Les soins sont financés directement et en totalité par la Sécurité Sociale, il n'y a pas d'avance de frais.